

PLOURAY

Dimanche 26 Avril 2020

De 9h à 18h

A la salle multifonction de Plouray

3^{ème} VIDE GRENIER

4€ la table (1m80) et chaise comprise
Entrée visiteur à 1€, Gratuit pour les moins de 14 ans

Pour valider votre inscription : expédier ce bulletin rempli et signé, joindre la photocopie de votre carte d'identité recto/verso et le chèque à l'ordre de « Foyer Ste Anne » à : Foyer Ste Anne, Kerlan, 56770 PLOURAY

Pour tout renseignements : k.derouet@esatplouray.fr / 07.77.14.49.14

Inscriptions closes le Lundi 20 Avril 2020

Nom : Prénom :
Adresse :
Téléphone : Mail (au besoin) :
N° pièce d'identité :

Nombre de tables :X 4€ =

Règlement Vide Grenier PLOURAY Dimanche 26 Avril 2020

Art.1 : Seront réputés exposants des personnes physiques ou morales, ainsi que les associations régies par la loi de 1901 dont le bulletin d'inscription sera parvenu à l'organisateur daté et signé.

Art.2 : L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre ou la moralité de la manifestation.

Art.3 : Les objets et collections déballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, tant en cas de casse, vol ou autres préjudices.

Art.4 : Il est interdit de modifier la disposition des emplacements sans l'accord des organisateurs.

Art.5 : Nous prenons en compte les inscriptions jusqu'au Lundi 20 Avril 2020.

Art.6 : Accueil des exposants à partir de 7h, qui s'engagent à être présents pendant les heures d'ouverture.

Art.7 : L'ouverture au public aura lieu de 9h à 18h.

Art.8 : Les emplacements non occupés à 9h30 seront déclarés vacants et réattribués en cas de demande.

Art.9 : Les exposants devront se munir de leur pièce d'identité le jour de la manifestation.

Art.10 : La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement.

J'accepte les closes de ce règlement et atteste sur l'honneur la non-participation à deux autres manifestations de la même nature dans l'année civile.

Date, Nom et signature :